

Comité de ligne

RER C

10 février 2011



L'autorité organisatrice de vos transports en ile-de-france

Première partie

Le fonctionnement actuel du RER C Perspectives 2011

Seconde partie

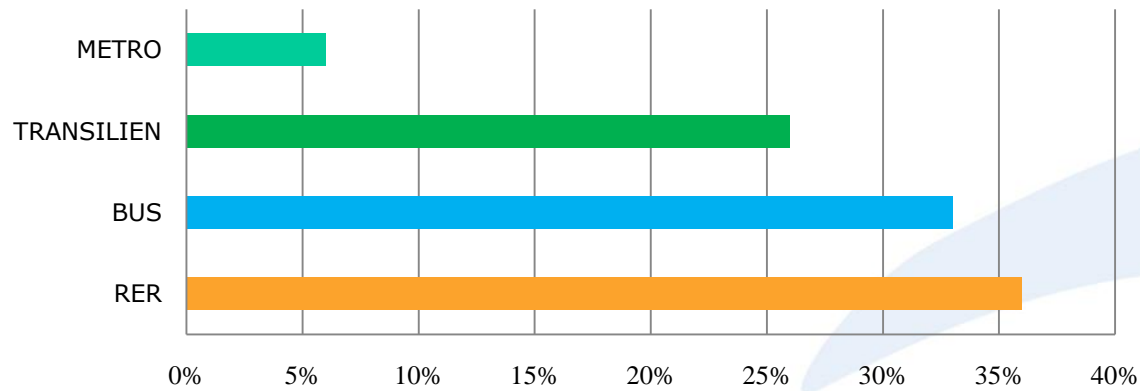
Les projets à moyen terme

Première partie

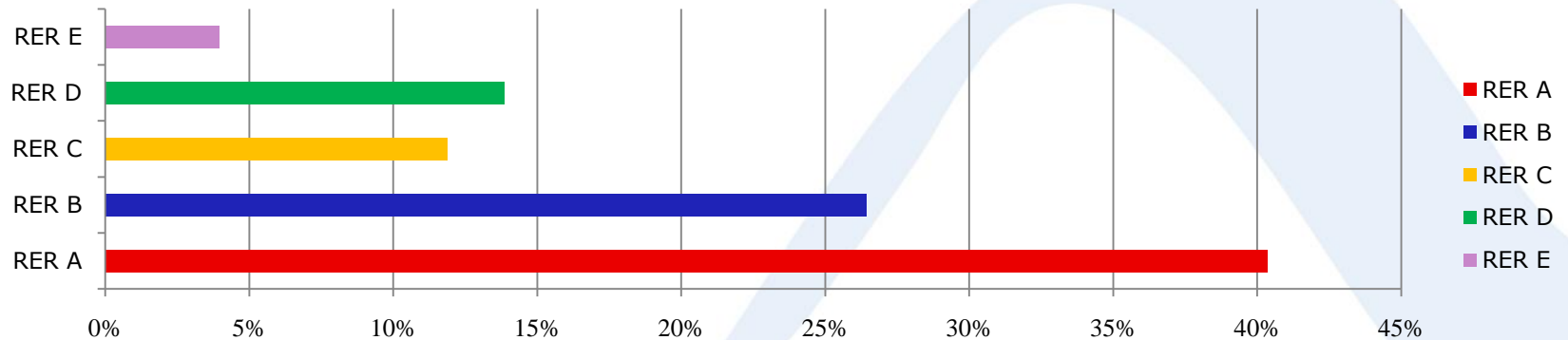
Le fonctionnement actuel du RER C Perspectives 2011

**Les réclamations voyageurs parvenues au STIF :
5 000 réclamations par an (63% mails – 25% téléphone – 13% courriers)**

Répartition par mode

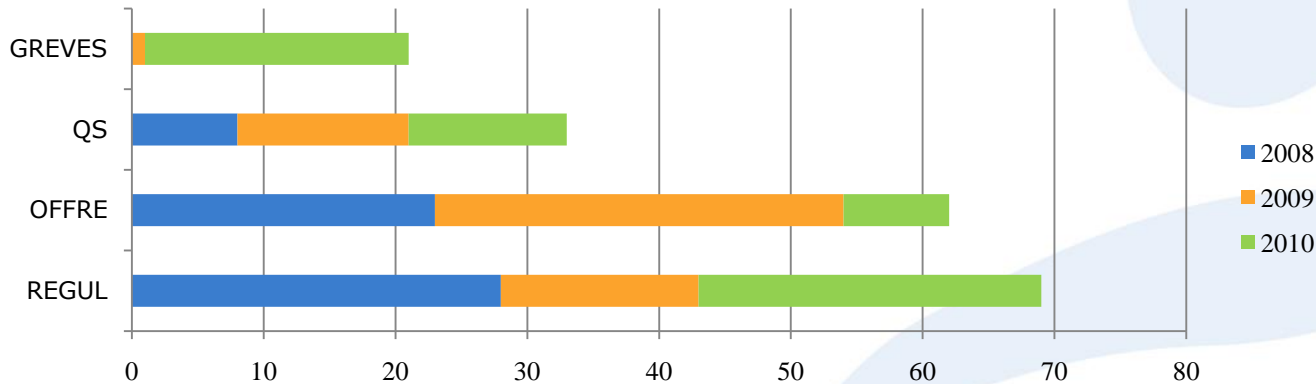


Répartition par RER



Motifs des réclamations des voyageurs du RER C (moyenne sur 3 ans) :

RER C répartition par thèmes



RÉGULARITÉ : 37% (EN 2010, 52% ONT CONCERNÉ L'ACCIDENT DE CHOISY-LE-ROI DE FIN DÉCEMBRE 2009)

Les protestations dénoncent la récurrence des dysfonctionnements et suppressions (exemple souvent donné du train PAUL)

OFFRE : 34% (EN 2009 POUR 52% ONT CONCERNÉ UN ARTICLE DE PRESSE PRÉSENTANT LE SCHÉMA DIRECTEUR)

Les demandes de renfort portent plus sur la partie Sud et sur les longs trajets

QUALITÉ DU SERVICE : 18%

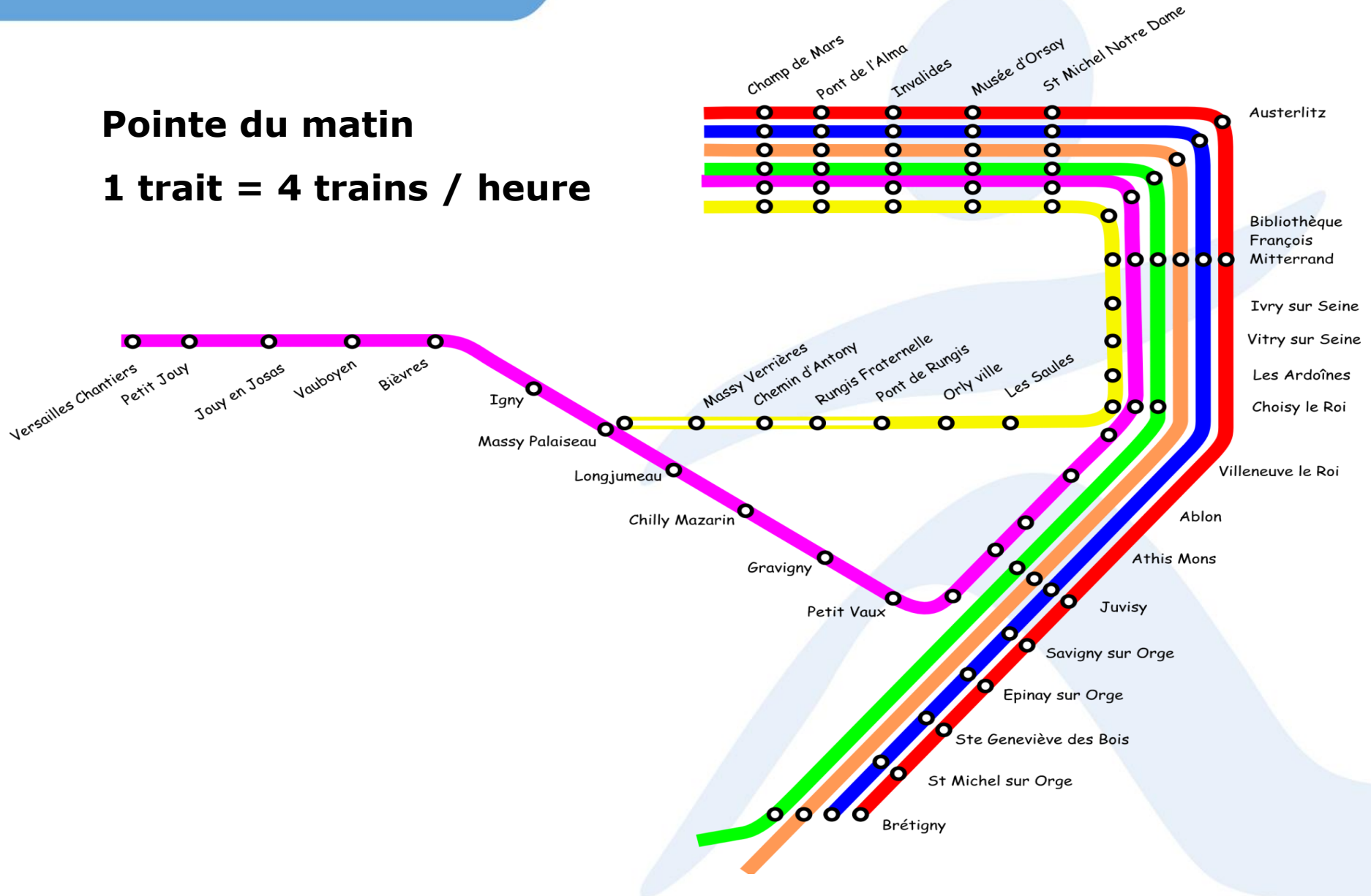
Nette focalisation sur l'information voyageurs et l'état du matériel roulant (en lien avec l'annonce de la rénovation)

GRÈVES : 11% (EN 2010, 30% EN RAISON DES GRÈVES D'AVRIL ET OCTOBRE-DÉCEMBRE,)

Les demandes de dédommagement ont été importantes

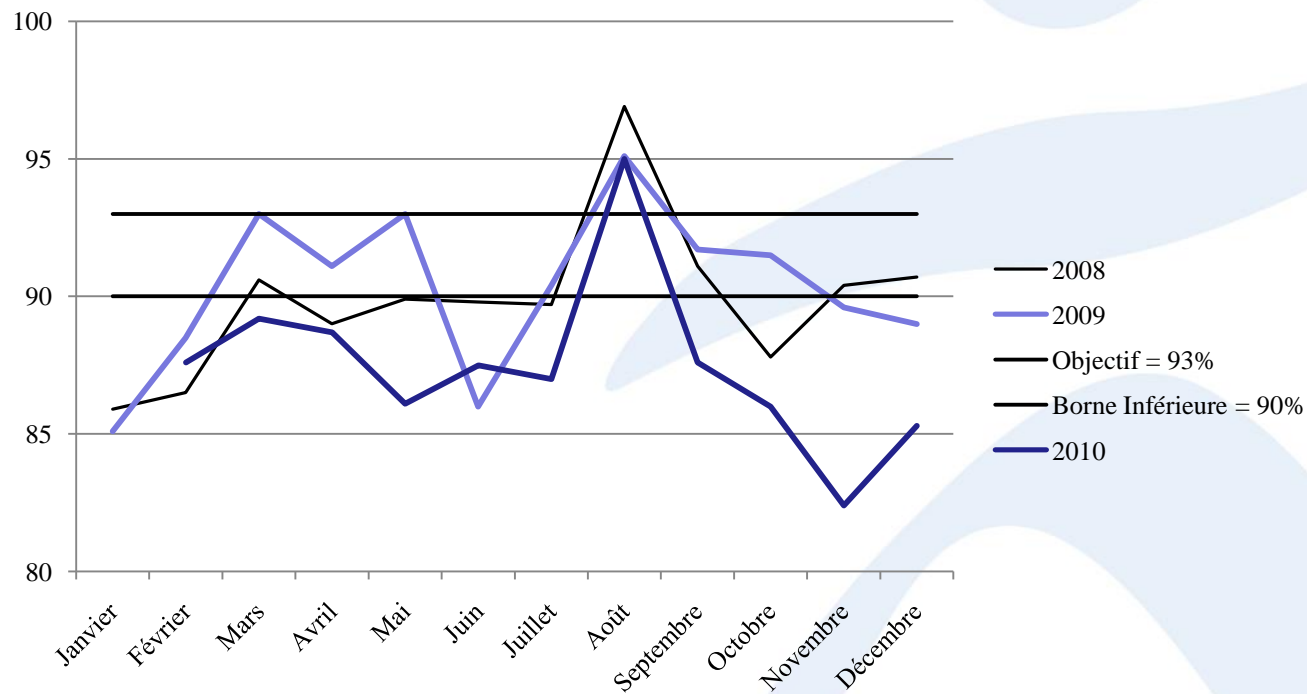
Pointe du matin

1 trait = 4 trains / heure



L'indicateur de ponctualité

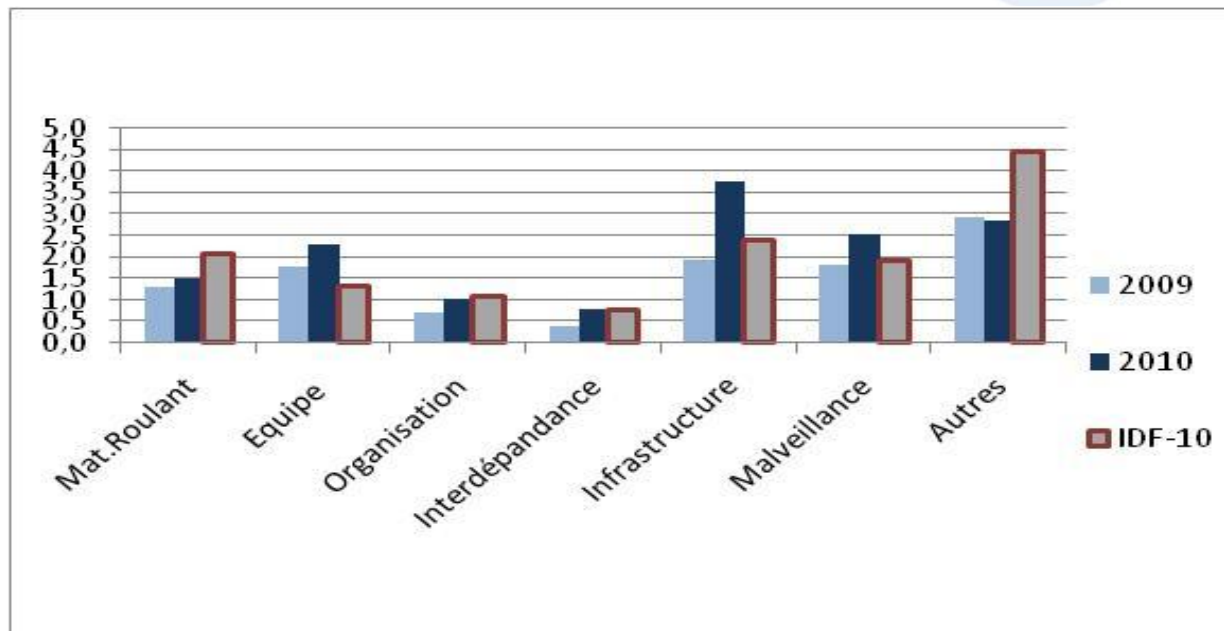
Une dégradation de 2.9 points en 2010 par rapport à 2009



***Ponctualité** : Pourcentage de voyageurs arrivant à leur gare de destination à l'heure ou avec un retard de moins de 5 minutes, sur l'ensemble de la ligne, et sur l'ensemble du service*

L'indicateur de ponctualité

Une dégradation de 2.9 points en 2010 par rapport à 2009



Les causes Infrastructures sont les plus pénalisantes : elles ont doublé entre 2009 et 2010. L'accident de Choisy fin 2009 n'explique pas à lui seul cette situation.

Sur les infrastructures :

Le STIF a signé le 17 juillet 2009 avec RFF une convention, visant à renforcer la maintenance des infrastructures en Ile-de-France. Elle permet d'augmenter les investissements sur les infrastructures sur la période 2009-2012 de 677 M€ à 983 M€.

A ce jour, tous les investissements pour consommer ces montants **n'ont pas encore été identifiés par RFF.**

Exemples RER C : 18 M€ supplémentaires investis sur les installations d'alimentation électrique (remplacements caténaire, renouvellement sous-station Saugées ...)

Par ailleurs, le STIF a financé directement à RFF, depuis 2002, un volume de **23 M€ d'investissements de court terme** sur le RER C pour améliorer la régularité, et mieux gérer les situations perturbées: sous-station Jouy en Josas, sous-station Dourdan, PAR des Invalides, terminus Javel et Austerlitz pour situations perturbées.

Le PAR des Invalides sera mis en service le 27 mars 2011.

Sur le matériel roulant :

Décision du STIF en 2008 de rénover les rames à 2 niveaux.

Sur RER C, 115 rames concernées sur 165.
*(non incluses 50 rames déjà climatisées, livrées en
2001-2004)*

21 rames déjà traitées, 41 fin 2011.
Achèvement en 2015.

*Nouveaux sièges, nouvelle décoration
Plans dynamiques de ligne
Vidéo-protection*

Un investissement de plus de **120 M€**,
financé directement à 50% par le STIF,
le reste étant financé par le STIF dans le
cadre du contrat d'exploitation STIF-SNCF



Dans la perspective du nouveau contrat STIF-SNCF en 2012, les évolutions suivantes seront intégrées:

- **Renforcement des enquêtes du STIF sur la perception du fonctionnement des lignes par les voyageurs**, et des incitations financières associées

- **Renforcement du poids de la régularité dans les incitations financières contractuelles**, en tenant compte des priorités des voyageurs

- Conformément au contenu du futur PDU en cours de révision, la **gestion des situations perturbées** fera l'objet de retours d'expériences d'incidents associant étroitement les représentants des voyageurs, afin de faire émerger des actions d'amélioration innovantes de court terme.

- Des **parcours voyageurs** seront organisés.

- **4 pôles gares dont l'intermodalité sur voirie a été réorganisée dans le cadre de projets PDU** : Brétigny, Dourdan, Ivry-sur-Seine, Savigny-sur-Orge
- **3 Projets CPER en cours de réalisation** : Choisy-le-Roi, Massy-Palaiseau, Versailles Chantiers
- **1 nouveau projet de pôle PDU financé en 2010/2011** : Arpajon
- **3 autres pôles en cours d'études** : Juvisy (CPER : études), Etampes (extension Parc Relais), Epinay sur Orge
- **Etude EPORSA** (avec STIF/RFF/SNCF) **en cours sur 7 gares de l'OIN** : adaptation des gares aux évolutions urbaines projetées



- **Dernières rénovations effectuées sur la ligne :** Brétigny, Ivry, Saint-Michel-sur-Orge,
- **Rénovations à venir :** Epinay-sur-Orge, Arpajon, Etampes
- **Schéma Directeur d'Accessibilité :**
 - 53 gares du RER C inscrites au réseau de référence régional (pour un investissement estimé à plus de 460 M€ sur ces gares)
 - Financement régional du SDA en cours de bouclage avec RFF/SNCF/RIF (études d'exécution financées par le STIF en 2009/2010)
 - Convention de mise en œuvre sur une première tranche: 17 gares RER C concernées (3 PRO/REA et 14 AVP)
 - Remplacement d'escaliers mécaniques effectué à Choisy-le-Roi, Pont-de-Rungis.
Reste à réaliser à Juvisy.





- **Adaptation des gares de banlieue au trafic (Impact) :** études de conception détaillées en cours sur les gares de Choisy-le-Roi et Ivry-sur-Seine (amélioration des accès aux quais)
- **Rénovation de l'intérieur des gares parisiennes du RER C (Impact) :** études en cours (AVP) sur l'amélioration de l'éclairage des quais, sur une refonte de la signalétique directionnelle et de l'information voyageurs
- **Projets de labellisation de la qualité de service sur les Parcs Relais (SDPR) :**
 - Financés depuis 2007 : Brétigny, Saint-Michel-sur-Orge (200 places), Massy-Palaiseau (PR Villemorin, en cours 430 places)
 - Autres projets à Sainte-Geneviève-des-Bois, Etampes

Le Conseil du STIF du 9 février 2011 a voté à l'unanimité le vœu suivant, qui demande à RFF et à la SNCF :

- de **reporter à 2013** l'entrée en vigueur du cadencement généralisé
- de commander, pour le service 2012, les sillons correspondant à la **reconduction à l'identique du service 2011**
- de reprendre la **concertation avec les autorités organisatrices**, pour remanier profondément certains éléments du dossier pénalisant les usagers
- **d'organiser la concertation avec les usagers** des lignes impactées par ce nouveau cadencement
- de **préciser les impacts financiers du projet**, pour les autorités organisatrices, dont les ressources sont très contraintes

Seconde partie
**Perspectives d'améliorations 2012
et au-delà**

Le Schéma Directeur du RER C

**Téléchargez les présentations
de ce comité de ligne
sur le site Internet du STIF**

www.stif.info